

KRONIJK — CHRONIQUE

COLLOQUE "LA QUESTION ROYALE"

COLLOQUIUM "DE KONINGSKWESTIE"

(Bruxelles — Brussel, 28-29 nov. 1976)

M. De Vleeshouwer a pris une part remarquée aux débats lors du Colloque sur la "Question Royale".

C'est la raison qui a incité le conseil de rédaction à lui demander d'en rédiger un compte rendu critique. Il a voulu accepter de le faire. Les considérations qu'il y développe ne devant pas nécessairement emporter la conviction de chacun, le conseil a cru équitable, avec l'accord de M. De Vleeshouwer, de donner au président et aux orateurs inscrits, qui le désiraient, l'occasion de répondre sans tarder. Ce qu'ont fait MM. A. De Jonghe et J. Vanwelkenhuyzen. M. J. Willequet qui présidait le Colloque n'a pas jugé désirable d'engager une polémique. M. J. Stengers a, lui aussi, préféré s'abstenir.

SOLILOQUE SUR UN COLLOQUE

par

Robert DE VLEESCHOUWER

Professeur à l'U.L.B.

Marcel Liebman avait décidément raison lorsqu'il faisait, dans *Hebdo 75*, le commentaire de *La Question royale*, film de Christian Mesnil. Presque trente ans se sont écoulés depuis le dernier des événements qui en marquent les péripéties. Pendant tout ce temps, prolongeant le pacte de discrétion qui avait été conclu dans les milieux politiques, historiens et politologues se sont tus.

C'était donc le mérite d'un auteur qui n'avait aucune de ces

deux spécialités de faire se rompre la banquise convenue, même si son film était, du point de vue historique, marqué de lacunes, de défauts ou de perspectives critiquables.

La suite n'a pas tardé à apparaître. Le tabou étant franchi, des spécialistes (qui leur en ferait le reproche ?) ont joué aux pionniers.

Un colloque (1) a été réuni où devaient être confrontés, dans une première approche, des états de la question sur tel ou tel point, des questions méthodologiques, des témoignages et des vues critiques. Tout cela devait être nécessairement marqué de souvenirs ou de prise de position qui n'échappent pas aux enjeux du passé. Cela n'est d'ailleurs pas un mal en soi, pourvu qu'on en soit conscient.

Il était fatal que, pour une première confrontation, l'ensemble de la matière ne fût pas couvert, ni qu'un inventaire satisfaisant des questions et de leur état fût fait. Qu'importe aussi, à ce stade. Mais il faut peut-être souligner une impression : la nature même de la matière traitée fait qu'il est difficile de dégager le neuf de l'évident. Il a, malgré tout, été tant dit et tant écrit sans confrontations de vues et à des niveaux si divisés, que l'on ne savait plus toujours où était l'apport et où la redite.

Il faut rapprocher de toute évidence les communications de MM. Vanwelkenhuyzen et De Jonghe. Non en raison de leur sujet, mais d'une certaine démarche historique de leurs auteurs. Tous deux entendent en effet pratiquer et démontrer qu'ils l'ont faite, la minutieuse démarche de l'Historien. Il ne manque en effet aucun bouton de guêtre à leur habillage des événements. Le tout est de savoir si chacun des boutons de guêtre est l'essentiel de l'Histoire. C'est ce que Jacques Willequet a d'ailleurs reproché au second orateur en se demandant à son propos si l'analyse de chaque arbre ne risquait pas de cacher la forêt.

Jean Vanwelkenhuyzen étudie "microscopiquement" le déroulement de l'alerte de janvier 1940 sur un fond de politique générale qu'il ne rappelle que pour mémoire. Il constate très justement que la rupture de mai n'a pas été un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage. C'est donc qu'il y a des constantes par-delà les péripéties. Ces constantes, il les trouve dans l'infléchissement du régime, la démocratie parlementaire s'orientant vers ce que Marcel Grégoire a appelé la "particratie". (Heureux concours de circonstances pour un

(1) Colloque "La Question royale" organisé à Bruxelles, par l'Association pour l'Histoire contemporaine, les 28 et 29 novembre 1976. D'après l'enregistrement des commentaires et des débats.

terme qui, sans cela, il faut le rappeler, faisait partie du langage idéologique de l'extrême droite à l'époque des événements.) Dans ce contexte tenu pour avéré, le roi est présenté comme le gardien des principes fondamentaux de la Constitution. On sait, il est vrai, les blocages et les lourdeurs du fonctionnement parlementaire dans les années trente. Mais ce que Jean Vanwelkenhuyzen ne dit pas, c'est le contre-système dont le roi s'inspirait, un contre-système bien éloigné, lui aussi, et plus encore de l'économie même du régime parlementaire belge.

Jean Vanwelkenhuyzen étudie trois épisodes (le secret sur le document de Mechelen-sur-Meuse, la mission Keyes et l'affaire dite des "Barricades"), en entendant s'en tenir strictement aux faits. En suivant cette méthode, tout se présente comme une série d'incidents liés entre eux par une sorte de fatalisme dont le hasard est la clé.

Le roi étant le roi et la neutralité, la neutralité, le gouvernement étant réduit à l'état d'ectoplasme politique (état de choses une fois pour toutes expliqué par la partitocratie), tout apparaît comme nécessaire. A condition que l'on donne aux grilles à travers lesquelles passent les hommes le caractère souverainement arbitraire que leur confrère, en les escamotant, l'auteur de l'étude. Successivement, le brouillard, l'audace d'un officier qui retire les documents du feu (pour l'incident de Mechelen), les mauvaises communications téléphoniques (lorsque Léopold III se met en rapport avec Keyes), le rebrouillard (dans la même affaire), le gel et le verglas qui empêcheraient les chevaux de l'armée française de progresser en Belgique (dans l'affaire des "Barricades") et, à la limite, le mauvais caractère du général Van Overstraeten jouent un rôle déterminant dans l'évolution des choses.

En réalité, tout cela dissimule la vraie question. Il est probable que sans brouillard l'avion allemand n'eût pas atterri en Belgique. Evident aussi que si les documents n'eussent pas été tirés du feu, la question de leur connaissance et de leur transmission éventuelle aux alliés ne se fût pas posée, que si le téléphone eût bien fonctionné entre la France et l'Angleterre, certains malentendus ne se seraient pas produits, que si le général Van Overstraeten avait eu bon caractère, l'incident avec Van den Bergen n'aurait pas eu lieu ou l'eût été en d'autres termes. Mais en fait la problématique de l'événement qui nous est proposée obnubile celle, profonde, à laquelle il n'est fait allusion qu'en termes très généraux. Dans tous les événements, et particulièrement dans la démarche auprès de Keyes, l'important est

que Léopold III ait pris seul des initiatives politiques et militaires qui n'étaient pas dans ses prérogatives, les premières de toute évidence, les secondes en des termes que l'histoire a montrés très aléatoires. Ces initiatives, Léopold III les prend dans la certitude de bien faire, avec le dédain que lui inspirent les hommes politiques. Cette certitude, il la tire de l'exemple de son père qui a agi de la même manière, tant dans le domaine politique que diplomatique et militaire pendant la première guerre.

Si les initiatives de Léopold III déraillent, Jean Vanwelkenhuyzen laisse entendre que c'est pour les raisons fortuites évoquées plus haut. En fait, toutes les démarches politiques sont soumises aux aléas du fortuit. Ce sont précisément ces aléas, quels qu'ils soient, qui permettent de vérifier dans quelle mesure elles sont opérationnelles ou non. Mais elles ne le furent pas, et il fallut tout le dévouement "personnel" de Spaak pour réparer les choses entre le gouvernement et le roi. Pour l'historien, avec le recul du temps, la question est de savoir si le roi agissait dans la limite de sa compétence. Il faut bien constater qu'en prenant des initiatives à l'insu des ministres responsables, le roi, dont tout le système constitutionnel tend à vouloir l'irresponsabilité, s'exposait à des incidents. Qu'ils eussent lieu ou non est, à la limite, sans grand intérêt dès lors qu'il en prenait le risque.

La démarche qui nous est proposée se développe en quelque sorte dans un ordre inverse puisque son auteur nous offre le jugement suivant : "Il y a eu, à la suite d'une série de circonstances fortuites, déformation complète d'une démarche qui, dans son esprit initial, devait rester dans la coulisse (ainsi donc, il y aurait deux types d'actes politiques, R.D.) et, en réalité, à la suite de circonstances imprévues (comme si tout acte politique ne se développait pas fatalement dans un contexte imprévu, R.D.), elle a fait une apparition fracassante sur la scène internationale, du moins entre Bruxelles, Paris et Londres (comme si l' "apparition fracassante" était une conclusion de fond au problème posé par l'atterrissage de Mechelen-sur-Meuse et la démarche du roi par l'intermédiaire de Keyes, R.D.)."

L'affaire dite des Barricades (retrait des éléments mobiles de défense face à la France lors de l'alerte de janvier) est traitée selon la même technique : minutie remarquable dans l'établissement des faits, flou dans l'approche idéologique des parties en présence. Ici encore les assistants se voient exposer de manière détaillée les me-

sures prises par le général Van den Bergen et les réactions violentes de Van Overstraeten. Mais quand il s'agit de mettre en évidence les données qui permettent de tels incidents, l'auteur de la communication glisse insensiblement vers des exégèses que l'on pourrait expliquer comme suit : tantôt il consacre certain fait s'imposant hors de tout commentaire possible, tantôt il interprète dans le sens du relatif. La colère du conseiller du roi (conseiller politiquement irresponsable, comme l'était de Man dans le domaine de la politique) est décrite comme l'expression d'un trait de caractère existant en soi. Non comme un trait de caractère parfaitement toléré par le roi dans la conception qu'il a de son propre rôle politique.

Les réactions d'Hubert Pierlot ne sont pas analysées en termes de fonctionnement du droit public, mais d'impressions. J. Vanwelkenhuyzen, qui ne craignait pas d'expliquer un certain blocage de la vie politique par la participatie, refuse de mettre en évidence l'impasse où les initiatives personnelles du roi mettent le gouvernement : "(...) il (Hubert Pierlot) a le sentiment — je dis bien il a le sentiment parce que, au moment même, il ne peut pas avoir une certitude, parce qu'il ne sait pas ce qui se passe — il a le sentiment que, à côté et au-dessus du pouvoir civil se développe un pouvoir militaire, qui non seulement échappe à tout contrôle, mais qui semblerait agir autrement que ne le concevrait le pouvoir civil."

A ce propos, il note que "pour Pierlot" (dont les soupçons remontent à septembre 1939 lorsque le roi prend le commandement de l'armée) tout doit être réglé dans ce domaine par l'article 64 de la Constitution qui établit la responsabilité ministérielle. Vanwelkenhuyzen ne se demande pas si un article de la Constitution déroge à la responsabilité établie par l'article 64. On voit évidemment pourquoi il relativise la portée de l'article 64 aux interprétations que les hommes politiques peuvent en faire : pour l'auteur, le roi peut prendre de telles initiatives parce que le commandement de l'armée, dont il est investi par l'article 68 de la Constitution, a des prolongements diplomatiques indissociables. Et d'invoquer des principes généraux comme : "Le problème, pour l'historien, n'est pas de voir quelle est l'optique aujourd'hui, il est de décrire les mentalités et les optiques de l'époque qu'il étudie." Et d'affirmer que la doctrine du temps correspondait à l'interprétation de Léopold III. Est-ce donc que Pierlot n'avait pas les vues de son temps ? Quel est donc le critère en vertu duquel Vanwelkenhuyzen privilégie Léopold contre Pierlot ? Cela ne fait-il pas partie des vues de Vanwelkenhuyzen ?

Dont on peut se demander si elles sont “de son temps” ? Sur le conflit des articles 64 et 68, il nous est dit que le roi n’admet pas que l’on en discute, en précisant : “Cela peut étonner rétrospectivement, mais tel est le cas.” Une interprétation aussi autoritaire d’une constitution démocratique s’impose-t-elle aux historiens parce qu’un seul, dans le passé, estimait, souverainement, qu’elle s’imposait ? Dire qu’il n’y avait pas conflit d’interprétation à l’époque, c’est tenir pour nulles les divergences sérieuses qui avaient opposé de Brocqueville et Albert Ier dès 1912. Qu’Albert ait réussi à imposer ses vues à la faveur d’événements qui lui donnèrent fortuitement raison ne change rien au fait.

Tout le différend roi-gouvernement de mai 1940 est en germe dans ce qui précède. C’est donc faire peu de cas de cette question capitale que de la réduire à une opinion toute personnelle au Premier Ministre. Pour Vanwelkenhuyzen il s’agit, en fin de compte, d’un conflit de caractères, le roi s’entendant bien avec Spaak et mal avec Pierlot. Puisque, sur ce point, il dépasse les simples faits auxquels il proclame par ailleurs qu’il faut strictement s’en tenir, une objection s’impose. Si le différend Léopold-Pierlot se réduit à cela, comment expliquer qu’en mai 1940, les opinions forgées par des éléments aussi constants que ceux-là ne se clichent pas de la même manière ? Pourquoi retrouve-t-on, alors, le roi opposé à Pierlot *et* à Spaak ? A moins de soutenir que Spaak a changé de caractère, le caractère étant bien entendu ce qu’il y a de constant dans le comportement d’un homme, même s’agissant de P.-H. Spaak.

Cet exposé fut vivement apprécié par le président de la séance, Jacques Willequet. Celui-ci insista sur l’idée que Léopold III se faisait du devoir qu’il tirait de son serment à la Constitution. Lui aussi insista sur l’importance — à ses yeux, primordiale — des questions de personnes. Et de laisser imaginer ce qui se serait passé si Pierlot avait été Premier ministre d’Albert Ier et de Brocqueville de Léopold... Faut-il que l’on s’arrête à ce type d’hypothèse historique ? En forçant les exemples, on pourrait se demander ce qu’il serait advenu si George VI avait eu le caractère de Lénine, si Lénine avait été élevé à Buckingham Palace, si Gandhi avait été Kerenski et si Alphonse XIII avait été Hitler ? A quoi sert-il d’élaborer de tels échafaudages ? Imaginons un moment qu’Edouard VIII n’eût pas épousé une divorcée et fût resté roi, ayant les tendances politiques qui furent les siennes; que Hitler et de Gaulle fussent tombés héros de la première guerre mondiale; que Pétain, général couvert de gloire, fût

mort dans son lit, en 1936, à un âge très respectable. L'Histoire de l'Europe s'en serait-elle trouvé changée ? Incontestablement. Mais dans quel sens ? Question insoluble. Cela aurait-il fait disparaître l'esprit de résistance britannique, l'extrême droite allemande, la résistance et la collaboration françaises ? Réponse évidente après une vaine péripétie, telle celle que Jacques Willequet suggérait.

Voilà une^s discussion qui peut paraître bien mesquine. Elle l'est peut-être à ce niveau, mais elle ne semble pas sans importance. A vouloir aborder l'Histoire comme des mots croisés doublés d'un jeu de portraits, on perd de vue qu'elle devrait se vérifier, en dernière analyse, en termes de structures, structures où les hommes jouent plus ou moins bien leur rôle selon leur degré d'adéquation ou d'inadéquation. C'est là sans doute qu'il faut placer l'essentiel du débat historique, faute de quoi on risque de construire un *much a do about nothing*. Le quelque chose à débattre étant notamment (et ce ne le fut jamais de manière directe) : quelle était la philosophie politique du roi ? Car il en avait une, puisqu'il s'est finalement opposé à ses ministres. Il le fit apparemment sur l'interprétation de ses devoirs constitutionnels. En fait, le différend surgit à partir de la conception qu'il avait de son rôle dans la société et, à travers celle-ci, de l'idée qu'il se faisait de la société elle-même. L'approche de ce problème ne fut jamais entreprise, alors que tout part de là ou peut être ramené à cela.

Les relations politiques d'Hitler et de Léopold III du 31 mai 1940 au 7 juin 1944 ont été traitées par M. De Jonghe, selon une technique qui, dans sa forme, apparaît fort proche de la précédente. Ici aussi, grande minutie dans l'examen des faits et refus proclamé de dépasser le stade critique strictement lié à ces faits : "Ik acht mij niet bevoegd als aanklager of als verdediger op te treden. Ik beperk mijn taak tot die van 'n onderzoeksrechter die eerlijk en volhardend tracht zijn dossier zo volledig mogelijk samen te stellen (...)." Voici une fois de plus posée la question du rôle de l'historien. Celui-ci doit-il se limiter, comme il nous est proposé, à la seule mise en évidence critique des faits qui entrent dans le thème choisi ? Lui est-il donc interdit de se poser des questions, même si elles portent sur des approches incomplètes et provisoires de la réalité ? Ce sont là des vues fort étroites qui bloquent sa démarche sous le niveau de la problématique politique globale qui ne peut cesser d'être la sienne. Il reste que M. De Jonghe, dans ces limites étroites, montre que Léopold III

a cherché le contact avec Hitler parce qu'il estimait que l'Allemagne ayant gagné la partie, il lui restait un rôle à jouer. D'autre part, Hitler, qui a d'abord cru pouvoir tirer parti de la présence du roi en Belgique, aurait été, dans un deuxième temps, gêné par cette présence dans sa décision possible de créer un gouvernement civil (politique) à la place d'un gouvernement militaire (administratif). Les exemples contraires de la Norvège et des Pays-Bas viennent à l'appui de cette thèse qui s'étaye, en outre, sur certaines réflexions d'Hitler. Mais quel a été leur poids dans la décision, différée jusqu'à quelques semaines de la libération du pays, d'imposer un gouvernement civil à la Belgique ? Des considérations d'efficacité, et notamment de rendement économique, ont aussi joué leur rôle. L'auteur de la communication le dit. Mais, une fois encore, il s'interdit de confronter l'importance de ces arguments, ne fût-ce qu'en termes d'hypothèses comparées. D'autre part, M. De Jonghe a déploré que s'il n'est pas possible d'approfondir les questions laissées en suspens, c'est parce que le dossier présente bien des lacunes que l'on pourrait combler si, du côté du roi, ne se manifestait pas tant de "discretion".

Les questions d'ordre idéologique qui manquaient aux deux exposés précédents furent posées par Nachtergael et J. Gotovitch. Le premier a traité des relations de de Man et de Léopold III. De celles-ci on retiendra surtout le goût du roi pour une diplomatie parallèle menée par des hommes de confiance, à l'insu du gouvernement. D'une diplomatie parallèle dont on comprend toute l'imprégnation idéologique quand on sait les vues autoritaires et pessimistes qui étaient celles de l'homme politique à qui de telles démarches étaient confiées.

Quant au second, il nous apporta un éclairage très important sur la silhouette politique du roi dans les premières semaines de l'occupation et sur l'image du roi telle qu'elle apparaissait à travers la presse clandestine. Silhouette politique qui est loin de correspondre à celle du commandant en chef prisonnier parmi ses hommes. Tout l'intérêt de cette communication tient au fait que Léopold apparaît inscrit dans des démarches tendant à faire de lui la clé de voûte d'un "gouvernement fort" groupant des personnalités qui s'inscrivaient dans une tradition de droite autoritaire. Cette tentative (polarisée autour du manifeste de "la Belgique loyale") ne dure qu'un temps, celui du changement dans le rapport des forces militaires globales et de l'incertitude d'Hitler à l'égard des projets politiques relatifs à la

Belgique. Un temps pendant lequel l'image du roi changera dans l'opinion publique. D'abord largement approuvé pour avoir décidé de capituler militairement, le roi voit son prestige s'estomper, notamment en raison de son abstention politique dans une guerre dont les enjeux sont considérables et les dégâts quotidiens. Ce processus de distanciation se vérifie surtout dans la presse clandestine où il est d'abord exalté ou ménagé pour se voir peu à peu abandonné. Dans ce glissement de l'opinion, le mariage joue évidemment un rôle important.

Ce mariage est précisément l'un des moments clés dans la genèse de la question royale. Un moment sur lequel Jean Stengers a insisté dans sa communication. L'intérêt de celle-ci tient à la démarche suivie par son auteur. Elle part de la constatation que les témoins, alors adultes, des événements se raréfient et qu'il est donc urgent de se saisir de leurs souvenirs. Des souvenirs qui sont évidemment marqués par l'écoulement intermédiaire d'un temps long. Mais sous un certain aspect, c'est cela même qui est intéressant, puisqu'il est possible, sur des points donnés, de mesurer l'écart qu'il y a entre la réalité et l'image que les gens s'en font. Au terme d'une enquête dont Jean Stengers a lui-même souligné les insuffisances, mais des insuffisances insurmontables, de la méthode suivie, il se dégage que, dans le souvenir des gens, trois grands thèmes émergent. Ce que l'on retient des reproches faits au roi, ce sont surtout ceux qui furent adressés aux Baels et ceux qui tiennent au mariage.

Sur le premier point, Jean Stengers fit une remarquable analyse critique de la réalité et de la manière dont les contemporains de l'événement se représentent ce qui pouvait leur être reproché. Il faut insister à ce sujet sur ce que la mémoire de ces témoins s'est trouvée "enrichie" de précisions qu'ils ne connaissaient pas pendant la guerre, mais qu'ils ont "acquises" au cours de la question royale.

Mais, au terme de l'enquête qui a été décrite, c'est le mariage qui constitue le grief essentiel. Fallait-il pour autant le retenir comme "la" cause de la question royale ? Citant une opinion d'Achille Van Acker émise à la veille de sa mort ("Je crois que ce mariage fut vraiment la cause profonde de la question royale"), Jean Stengers poursuit : "Et je crois que, en faisant le bilan objectif, les historiens ne diront sans doute pas autre chose; du moins ils diront que sans le mariage la question royale aurait eu une physionomie absolument différente."

Sans vouloir exagérer l'exégèse, il faut sans doute s'arrêter sur

la portée de cette dernière affirmation. Il est bien évident que sans le mariage les choses auraient pris une autre tournure. Le moindre événement contribue à façonner le visage du passé tel qu'il s'est produit. Mais le problème est-il là ? Pourrait-on prétendre que si le roi ne s'était pas marié, les Belges qui avaient faim, qui avaient froid, qui devaient se taire et obéir, qui étaient persécutés ou qui couraient des risques énormes à refuser tout cela, dont certains mouraient au petit matin et d'autres se faisaient emmener avec jusqu'à leurs plus jeunes enfants vers un destin implacable, tous ceux-là se seraient contentés d'un silence équivoque, alors que les Français, alors que les Polonais, alors que les Britanniques, alors que les Américains, alors que les Soviétiques, alors que les Hollandais, alors que les Norvégiens, alors que les Tchécoslovaques et tant d'autres, alors que les Danois (parmi lesquels leur roi était resté, mais qui savaient quels étaient ne fût-ce que ses sentiments à l'égard des occupants), alors que les Italiens eux-mêmes, en fin de compte... Vraiment, eût-il suffi qu'il ne se mariât point pour que, midinettes non déçues, les Belges ne se rendissent pas compte que, dans le brasier universel, le roi n'était pas à sa place ? Voilà où mène, je le dis sans passion à Jean Stengers, une certaine "factualisation objective de l'Histoire" qui fait prendre la queue du chat pour le monstre du Loch Ness. Il est vrai que le colloque non plus ne semble pas avoir voulu développer la question de savoir dans quelle mesure le mariage était lui-même le révélateur, subjectivement retenu pour toutes sortes de raisons plus ou moins valables, d'une série concordante de reproches plus profonds.

Quant aux péripéties postérieures à la guerre (troisième thème), toute l'action hostile au roi est rapportée à un seul homme : Paul-Henri Spaak. Là encore, on s'est arrêté à cette constatation, alors que le phénomène par lequel on est arrivé à une telle identification eût peut-être montré quelque développement de psychologie sociale ou de sociologie politique.

Pour conclure, Jean Stengers glissa sur l'objet même du débat pour déboucher sur des vues que l'on ne peut qu'approuver en insistant sur "l'utilité fondamentale (...) de l'histoire immédiate (...) écrite à chaud (...), l'une des formes les plus prometteuses et les plus nécessaires de l'histoire de demain", encore que "la grosse difficulté c'est que ses méthodes sont encore mal fixées".

Il y eut des débats assez incohérents, comme c'est toujours le cas. Peut-être un peu plus que d'habitude en raison de l'hétérogé-

néité, par ailleurs instructive, de l'auditoire. Parmi les précisions ou les témoignages que l'on entendit, retenons la relation d'une tentative de contact faite par le gouvernement de Londres en 1944, tentative qui se solda par une fin de non recevoir signifiée par l'entourage, assortie de commentaires très réservés sinon hostiles à l'égard des alliés. A propos de l'entourage, attendons-nous dès maintenant à voir resurgir la thèse selon laquelle le roi était très mal entouré : Ah ! s'il n'y avait eu le comte Capelle ! Ah ! s'il n'avait pas fait — au moins un temps — confiance à de Man ! Ah ! si Van Overstraeten n'avait pas été là pour lui souffler tous les démons de ses défauts ! Elle a décidé la vie dure, la vieille image du bon roi qui ne veut que du bien, mais qui commet, de bonne foi, des erreurs à cause de ses mauvais conseillers !

Passe encore pour les contemporains de Louis XVI ou de Nicolas II, souverains absolus. Mais en 1940 la Belgique était, que l'on sache, une démocratie parlementaire où la responsabilité des ministres, responsables à leur tour devant le Parlement, dispensait le roi de tels risques. Précisément.

Peut-être faut-il aussi revenir sur les conclusions des présidents de séance, et surtout sur celles de Jacques Willequet qui, quoique président, se montra le plus engagé. Faut-il le suivre lorsqu'il fait procéder la question royale du domaine constitutionnel en opposant les vues du roi (qui se serait senti tenu à toutes ses attitudes par un texte légal) à celles de la "particratie" vers laquelle devraient converger tous les reproches ?

Faut-il s'interdire de se demander, ce qui eût résolu en termes d'hypothèse le mystère de l'attitude royale, si Léopold n'a pas été déterminé dans l'ensemble de ses démarches par une double constante : 1) sauver la monarchie 2) dans une Europe autoritaire dont l'efficacité ne lui déplaisait pas ? (Les choses étant vues de la manière "oblique" ou "latérale" qui fut si longtemps celle de la cour d'Italie : fascinée par un certain "élitisme" du pouvoir fort, réservée sur une certaine "canaillerie" de ceux qui l'exerçaient.)

Faut-il le suivre lorsqu'il pense que si "maintenant" nous sommes d'accord à la suite de la magistrale étude de Ganshof van der Mersch sur la question, "alors" les choses apparaissent différentes ? Le fait même que le roi ait été en conflit avec les ministres sur l'interprétation de ses devoirs constitutionnels ne montre-t-il pas justement qu' "alors" les vues n'étaient pas aussi unanimes que certains veulent le laisser croire ?

Faut-il laisser entendre avec Jacques Willequet qu'en Belgique le temps finit toujours par justifier la politique royale vilipendée (Léopold II) ou exaltée à contresens de la réalité (Albert Ier) ? Y aurait-il là quelque loi de l'Histoire (*horresco referens*), ou quelque évidence de l'histoire belge ? On se perd en interrogations : un argument de plaidoirie est-il un argument en Histoire ?

Faut-il admettre avec lui que seul le "régime des partis" a déformé la Constitution et jamais les rois ? Faut-il donner au "pacifisme profond" de Léopold III le sens "idéaliste" que Jacques Willequet lui reconnaît sans plus, ou celui qui animait surtout la droite d'après Munich pour des raisons de circonstance ? Faut-il le suivre lorsque, dans sa synthèse finale, il affirme qu'il est impossible de conclure à l'existence de deux politiques (celle du gouvernement et celle du roi) au début de 1940, mais qu'il y a lieu d'y voir "une politique poursuivie par deux méthodes" ?

Une fois de plus, le tout est de s'entendre. Cette fois sur le sens qu'il convient de donner au terme "politique". Si, comme Jacques Willequet le sous-entend dans son interprétation, le terme politique signifie "volonté de bien faire", alors il n'y avait qu'une politique. Mais est-ce là la politique ? Si politique signifie un ensemble de démarches engageant une collectivité humaine, alors il est impossible de dire qu'il n'y avait qu'une seule politique. S'il est vrai que pendant la neutralité les deux politiques coïncidaient, elles le faisaient à la manière du point où deux droites se coupent : appartenant aux deux mais dans un cheminement différent. La divergence fondamentale de Wynendaele le démontre : le roi jugeait de ses devoirs d'après l'interprétation "souveraine" de son serment à la Constitution, les ministres (qui procédaient du système parlementaire) d'après l'interprétation de la constitution considérée comme un instrument définissant les moyens de la survie nationale. Quant à la guerre, s'il est vrai que les ministres de Londres mobilisèrent de manière équivoque l'image du souverain, la théorie du bouclier et de l'enclume, nécessairement construite après les événements, est trop partisane pour être crédible. Comme moyen de plaidoirie, elle passe à la rigueur, comme construction historique elle tourne le dos aux faits et surtout à l'enchaînement des faits compte tenu du facteur temps.

N'y en aurait-il qu'un seul à le penser, voilà qui enlève une voix à l'unanimité qui était prêtée par son président à l'assemblée.

ANTWOORD VAN Dr. A. DE JONGHE

1. Prof. Devleeshouwer verklaart het beslist eens te zijn met de heer M. Liebman : de historici en de politologen hebben gedurende ongeveer dertig jaar het stilzwijgen bewaard over de Koningskwestie — maar de film van Mesnil brak het taboe. Gevolg : specialisten wierpen zich op tot pioniers.

Het staat Prof. Devleeshouwer vanzelfsprekend vrij van bepaalde feiten onwetend te zijn. Mijn boek : *Hitler en het politieke lot van België, I, Koningskwestie en bezettingsregime van de Kapitulatie tot Berchtesgaden (28 mei-19 november 1940)*, verscheen eind november 1972. De film van Mesnil dateert van 1975. Ik reken mij niet tot de pioniers. Evenmin ben ik zo vermetel te denken dat mijn boek iets te maken heeft met de film want ik weet dat de heer Mesnil het niet gelezen heeft. Of de keuze van het onderwerp van het colloquium bepaald werd door de film, acht ik voor twijfel vatbaar.

2. Het verbaast mij pas nu te vernemen dat Prof. Devleeshouwer bezwaar maakt tegen mijn methode. Waarom mocht ik zijn kritiek niet vernemen onmiddellijk na mijn mededeling ? Hij sprak géén woord. Met de hem bekende welsprekendheid had Prof. Devleeshouwer een interessant debat kunnen uitlokken en hij zou mij in de gelegenheid gesteld hebben mijn visie, die hij beperkt noemt, te rechtvaardigen.

3. Om die reden wens ik nu op de kwestie niet meer uitvoerig in te gaan. Een paar opmerkingen moeten mij nochtans uit de pen.

Over de methode van de heer Vanwelkenhuyzen en de mijne schrijft Prof. Devleeshouwer ; *“Tous deux entendent en effet pratiquer et démontrer qu'ils l'ont faite, la minutieuse démarche de l'Historien.”* Die *“minutieuse démarche”* zou, volgens Prof. Devleeshouwer, tot dit resultaat geleid hebben : *“Il ne manque en effet aucun bouton de guêtre à leur habillage des événements.”* Met enige meewarigheid voor onze beperkte visie voegt Prof. Devleeshouwer hieraan toe : *“Le tout est de savoir si chacun des boutons est l'essentiel des événements de l'Histoire”*.

Ik kan hier slechts herhalen dat het Prof. Devleeshouwer volkomen vrij staat van sommige feiten onwetend te zijn. Hij vermoedt waarschijnlijk niet dat er nog te veel *“boutons de guêtre”* ontbreken om van het vermelde kledingstuk een sluitend geheel te maken en dat er nog zoveel andere kledingstukken ontbreken (wellicht houdt

men ze ergens veilig verborgen) voor hetgeen hij noemt een ‘*habillage des événements*’. Ik weet niet eens of de beschikbare echt zijn. Alvorens door te dringen tot ‘*L’essentiel des événements de l’histoire*’ wacht mij nog nederig en vlijtig speurwerk. Ik beschouw het intussen als een verdienste bewezen te hebben dat de meeste ‘*boutons de guêtre*’ die sedert 1945 op de markt werden gebracht, namaak zijn. Ik bedoel : mijn kritiek van de leopoldistische versie der gebeurtenissen van de Belgische kapitulatie tot het onderhoud te Berchtesgaden heeft, vermoed ik, bewezen dat ze historisch niet gegrond is. Intussen zoek ik naar de nog ontbrekende ‘*boutons de guêtre*’ — want, voorlopig, vlieg ik niet zo hoog als Prof. Devleeshouwer het noodzakelijk acht. Ik wens mij op vaste bodem te bewegen. Die methode en die visie kunnen beperkt zijn en laag bij de grond. Maar voor het voetvolk der historici, waartoe ik mij nog reken, acht ik ze veilig. Niets belet Prof. Devleeshouwer, op grond van het feitenmateriaal dat het voetvolk hem zo stevig mogelijk wenst te leveren, een hogere vlucht te nemen en zich in weidse horizonten te vermeien. Indien zijn toehoorders weten dat hij van een voldoende stevige grondslag vertrekt dan zullen zij niet enkel gaarne naar zijn welluidende en gepolijste volzinnen luisteren maar er ook meer aan hebben dan aan een retorische prestatie. Persoonlijk ben ik niet ongevoelig voor het effect van die hoge vluchten, maar ik laat er mij niet toe verleiden alvorens te weten vanwaar ik vertrek.

4. In zijn geschreven kritiek op mijn methode vindt Prof. Devleeshouwer steun in de ook door zijn kollega Willequet gehanteerde beeldspraak. Dit keer is ze ontleend aan het plantenrijk. Volgens Prof. Willequet zou mijn kritische ontleding van elke boom het bos verbergen. Ook hier moet ik eerst uiting geven aan mijn verbazing. Prof. Willequet had de opdracht aanvaard als verslaggever op te treden. Ik meen dat het zijn taak was zakelijke besluiten te trekken uit de inhoud van de mededelingen, en, misschien, op de leemten in onze kennis van de Koningskwestie te wijzen. Hij is verder gegaan. Dat hij impliciet kritiek heeft uitgebracht op mijn methode vind ik op zichzelf niet zo erg. Maar ik had ze niet meer verwacht toen hij ze formuleerde. Daarom kon ik er niet op antwoorden. Waarom heeft Prof. Willequet, evenals zijn kollega Devleeshouwer, verzuimd na mijn mededeling het woord te vragen ? Wat de grond van het in beeldspraak geformuleerde argument betreft : mijn antwoord is hetzelfde als dit aan Prof. Devleeshouwer. Ik wens te weten of de bo-

men, evenals die “*boutons de guêtre*”, echt zijn of namaak — en om welke bomen het gaat. De blik op het bos komt later (“*Le niveau de la problématique politique globale*”, om de terminologie van Prof. Devleeshouwer te gebruiken). Prof. Devleeshouwer meent dat ik daarmee zou moeten beginnen en dit niveau nooit uit het oog zou mogen verliezen. Ik denk er anders over. Ik sta skeptisch tegenover historici, politologen en sociologen die door hun methode de indruk verwekken de feitenkennis te onderschatten. Is zij niet de grondslag van de vakmanschap ? Ik weet het : sommigen noemen ze smalend “*l’histoire événementielle*”. Ik heb er meer aan dan aan overhaaste synthesesen.

“*Let us begin with facts*”, schrijft zelfs Braudel in een persoonlijk getuigenis in antwoord op de vraag : “*How was I shaped as a historian*” (1). Ik besef : er staat “*let us begin*”. Men zette daarom de tweede stap niet vóór de eerste. Tot het zetten van die tweede stap kunnen — ik beken het graag — verklaringen over globale visies prikkelend werken op het voetvolk, ook wanneer ze de indruk geven niet feitelijk gegrond te zijn.

REPONSE DE JEAN VANWELKENHUYZEN

Le débat me paraît assez mal engagé. Il est en tout cas inégal. En effet, M. Devleeshouwer énonce une série de jugements sur une communication que j’ai faite, que les lecteurs de la R.B.H.C.—B.T. N.G. n’ont, pour la plupart, pas entendue et qui ne sera pas publiée. Je n’ai donc même pas la ressource de les renvoyer à un texte. Au surplus, M. Devleeshouwer a sur moi l’avantage d’avoir réentendu ce que j’ai dit. Pour ma part, j’en suis réduit à me fier à ma mémoire. Cela me gêne d’autant plus qu’il m’arrive de ne pas me reconnaître dans les idées qui me sont attribuées.

Je songe, par exemple, au problème soulevé par l’interprétation des articles 64 et 68 de la Constitution. A ce propos, je dois faire une mise au point préliminaire. En effet, M. Devleeshouwer veut absolument montrer que ma présentation des événements dérive de mes convictions intimes. Plus exactement, partant de l’orientation qu’il a

(1) “*Personal Testimony*”, *The Journal of Modern History*, 44, 4, december 1972, bl. 448.

cru déceler dans mon exposé, il en a induit une certaine image de mes conceptions personnelles. Il a ensuite inversé le circuit pour soutenir que ce que j'ai dit n'était en somme qu'une projection de mes convictions politiques. Car c'est bien là, finalement, le procès qu'il me fait.

Je déplore cette tournure du débat. Elle m'oblige d'abord à dire à M. Devleeshouwer qu'il est moins perspicace qu'il ne le pense. Cela ne me fait aucun plaisir. Elle me contraint ensuite à étaler mes convictions intimes sur la place publique. Cela m'est profondément désagréable. Elles ne regardent au fond que moi. L'attaque personnelle dont je suis l'objet ne me laisse toutefois pas d'autre choix. Que M. Devleeshouwer sache donc que je me range sans réserve aux vues exprimées en la matière par M. Ganshof van der Meersch (1) : la prééminence de l'article 64 est évidente à mes yeux. Mais, en même temps que je dévoile ainsi un coin de mon intimité, je tiens à souligner que je n'en vois pas l'importance comme historien. Qu'auraient à voir, par exemple, des sentiments républicains (à supposer que je les aie) dans une étude que je consacrerai aux pharaons ? Si ma réflexion étonne M. Devleeshouwer c'est que, de nous deux, le plus enclin à interpréter le passé à travers ses options politiques n'est pas celui qu'il dénonce. Je suis navré d'avoir à le constater. Mon excuse est que je n'a pas ouvert ce débat qui n'aurait pas dû surgir entre nous.

Le malentendu éclate quand M. Devleeshouwer me reproche de privilégier Léopold III contre Pierlot. En réalité, JE ne privilégie pas plus le roi que JE ne ferais, par exemple, commencer l'invasion allemande le 10 mai 1940. Le fait s'impose à l'observateur. J'ai seulement reproduit ce qui était. Que cela me plaise ou non n'a rien à voir dans une restitution du passé. Peut-être ai-je eu les mêmes sentiments que M. Devleeshouwer en découvrant ce passé. J'ai dominé mon émotion. Lui n'y réussit apparemment pas. C'est son affaire. Ce qui devient la mienne c'est qu'il m'en rend responsable et met ma probité intellectuelle en doute.

Aussi étrange que cela paraisse à M. Devleeshouwer, la "tradition royale", fondée sur le serment dont les termes sont fixés par l'article 80 de la Constitution, prévalait à l'époque. Qu'y puis-je personnellement ? Si le Premier ministre avait eu derrière lui un puissant

(1) W.J. GANSHOF van der MEERSCH, "Le commandement de l'armée et la responsabilité ministérielle en droit constitutionnel belge", *Revue de l'université de Bruxelles*, tome I (1948-1949).

courant, les choses se seraient peut-être modifiées. Mais on s'engage là dans des conjectures. Tout ce que je sais, c'est que Pierlot s'est senti si isolé qu'il n'a jamais abordé la question avec le roi. Je crois avoir dit, au cours de ma communication, que le Premier ministre avait consulté son prédécesseur de 1914. Le comte de Broqueville lui a déconseillé d'ouvrir une crise avec la couronne alors que la guerre rôdait à nos portes. L'homme de devoir qu'était Hubert Pierlot s'est incliné devant la raison d'Etat. Il a gardé ses appréhensions pour lui. Le conflit n'est devenu ouvert que pendant la campagne des dix-huit jours.

Au lieu de me faire un procès d'intention, M. Devleeshouwer aurait intérêt à creuser quelque peu les questions. Il lui arrive de trancher fort vite. Il se gausse de l'importance que j'accorde à la qualité des rapports personnels. Encore une fois, il me paraît se méprendre. Ces relations étaient importantes *par elles-mêmes*. Mon seul rôle — d'historien — est de m'en apercevoir et de le redire. M. Devleeshouwer est du reste peu heureux dans le choix de la circonstance qu'il évoque pour balayer mon observation. Sans doute Spaak a-t-il fini par rompre avec le roi, tout comme Pierlot. Mais, dans ses Mémoires, il raconte lui-même qu'il a failli rester aux côtés de Léopold III. "A Wijnendaele", écrit-il "j'ai failli commettre l'une des plus grandes fautes de ma vie politique. J'ai dit les sentiments qui m'attachaient au roi. En le voyant sur le point de commettre une erreur que j'estimais si fatale, en le voyant s'engager dans une voie qui me paraissait pour lui tellement dangereuse, mais, surtout, en le voyant si terriblement seul dans sa détresse à cette heure décisive, j'eus la tentation de rester à ses côtés" (1). Parlant un jour devant moi du déchirement que fut pour lui l'entrevue de Wijnendaele, il m'a redit la reconnaissance qu'il gardait à Pierlot de lui avoir évité ce jour-là ce qu'il me décrivait comme un irrémédiable faux pas. Ce trait — que je n'invente pas — confirme l'importance de la personnalité du Premier ministre. Elle a encore joué un rôle déterminant dans la suite des événements. N'en déplaise à M. Devleeshouwer, je ne crois pas "dépasser les simples faits" en le constatant.

Pour les lecteurs de la R.B.H.C.-B.T.N.G., j'aimerais ajouter que les commentaires de M. Devleeshouwer débordent souvent du cadre de ma communication. Elle portait — il ne faudrait quand même pas

(1) Paul-Henri SPAAK, *Combats inachevés, I, De l'Indépendance à l'Alliance*, Paris, Payard, 1969, p. 99.

l'oublier — sur les épisodes les plus marquants de l'alerte de janvier 1940, eu égard au thème du colloque. En d'autres termes, la période considérée s'étend seulement sur trois semaines. L'unique — et modeste — dessein de ce que j'ai dit était de donner, pendant le temps qui m'était imparti, une relation aussi précise et aussi claire que possible des faits. Cela me semblait pouvoir être intéressant vu que, sur cette crise, beaucoup d'erreurs ont été publiées et qu'il est devenu possible, notamment grâce aux archives britanniques, de trancher de nombreux points demeurés jusqu'alors douteux. M. Devleeshouwer s'étonne que je n'aie pas saisi l'occasion pour développer de vastes considérations. Il est vrai que je grimpe l'escalier marche à marche. C'est seulement du haut que je considérerai le chemin parcouru. Les limites étroites de ma communication ne m'offraient même pas l'élévation d'une marche. A vouloir me hisser trop au-dessus des éléments fournis par un exposé dont je connaissais les bornes j'aurais eu l'impression de parler sans preuves suffisantes.

En définitive, ce qui me désole dans ce faux procès, ce ne sont pas les flèches décochées à ma manière d'étudier "microscopiquement" le déroulement de quelques épisodes de l'alerte de janvier 1940. Ce qui me navre, c'est la méthode de M. Devleeshouwer. Elle m'inquiète. Il avance trop d'appréciations sans connaître suffisamment les faits. Ma façon est peut-être lente à prendre de la hauteur. La sienne a peine à se détacher d'idées préconçues. Je ne suis pas sûr qu'il tienne le meilleur bout.

** Les principales communications seront prochainement publiées dans la revue "Res Publica".*